



**Procès-verbal de la 36e assemblée générale
Retriever Club Suisse (RCS)
01 avril 2023, 10h20, Welle7, Berne**

Point 1 – Salutations

La présidente souhaite la bienvenue aux 109 membres présents dans la salle.
Quelques membres se sont désistés pour l'AG d'aujourd'hui. La liste est à la disposition du secrétariat.
La présidente renonce à lire les absents.
La présidente demande aux personnes présentes de se lever pour rendre hommage aux membres décédés au cours de l'année associative écoulée. Il s'agit de :

- **Logan Carol**
- **Morger Charlotte**
- **Walthert Christine**
- **Walthert Urs**
- **Wegner Narelle**
- **Spengler Karin**
- **Cousine Charlotte**
- **Schuler Irma**
- **Montavon Erica**
- **Leemann Nelly**
- **Kühn Frank**
- **Baumann Alfred**

Les personnes présentes se lèvent.

Point 2 - Élection des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont proposés :

- Franz Berger, Maja Bindschedler
- Corinne Pulver, Adrian Berlinger

Les scrutateurs sont élus à l'unanimité avec 109 voix pour.

Point 3 - Approbation du procès-verbal de l'AG 2022

Le procès-verbal a été publié sur le site internet.
Aucune remarque n'est formulée par les membres.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par 109 voix pour.

Point 4 – Approbation des rapports annuels 2022

Les rapports annuels de la présidente et des commissions ont été publiés sur le site internet.

Question de l'assemblée par Myrtha Schuler sur le nombre actuel de membres.

Situation au 01.01.2023 : 2'294 membres, dont 1733 membres principaux.

(comparaison état 01.01.2022 : 2'326 membres, dont 1'883 membres principaux).

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité par 109 voix pour.

Point 5 - Informations du comité directeur

- Présentation des articles de l'association avec le nouveau logo

Prix : casquette CHF 25.00, polo blanc CHF 45.00

- Information évaluation WOW

Les résultats seront publiés une fois l'évaluation terminée.

Point 6 - Comptes annuels 2022 et rapport des réviseurs, décharge à la direction des finances et au comité directeur

Peter Steffen, direction des finances, explique les comptes annuels 2022, qui ont été publiés sur le site Internet.

Ecarts entre les comptes 2022 et le budget 2022

Baisse des recettes (somme des produits/charges)

- RCS Clubshow	CHF 7'000.00
- Commission d'élevage	CHF 13'000.00
<u>Total</u>	<u>CHF 20'000.00</u>

Explication du Clubshow : le Clubshow a enregistré beaucoup moins de participants.

Charges supplémentaires (somme des produits/charges)

- Commission de la chasse	CHF 4'000.00
- Commission des chiens de sport	CHF 3'000.00
- Comité de rédaction	CHF 2'000.00
- Frais de personnel	CHF 4'000.00
- Frais de publicité	CHF 8'000.00
- Frais administratifs	CHF 3'000.00
<u>Total</u>	<u>CHF 24'000.00</u>

Montant total de moins CHF 44'000.00

Discussion

Yvonne Jaussi :

Les CHF 30'000.00 pour le secrétariat et la comptabilité sont-ils compris dans ce total de CHF 44'000.00 ?

Explication de Peter Steffen : Ils ne sont pas inclus.

Myrtha Schuler :

Avec un déficit de 74'000.00, le RCS sera insolvable dans deux ans. Ce n'est pas possible. Accepter le budget, c'est dire oui au déclin du RCS.

Explications de Peter Steffen :

La proposition d'augmenter la cotisation des membres en 2022 ne sera effective qu'en 2023. De plus, des mesures d'économie seront prises à l'avenir pour le WOW.

En outre, lors d'une précédente assemblée générale, le comité directeur avait reçu l'ordre de puiser dans les fonds propres élevés de l'association avant d'augmenter les cotisations.

Les augmentations de cotisations contribueront à atténuer le déficit en 2023.

Myrtha Schuler :

L'explication n'est pas compréhensible, car les coûts du WOW n'ont pas été abordés au préalable avec les moins CHF 30'000.00.

Peter Steffen : Le budget ne sera accepté que plus tard.

Question de l'assemblée de Marie-Jeanne Zablonier concernant 2022 :

Où est listé le succès (frais d'inscription) de la commission des expositions ?

Explication de Manuela Schär : il n'y a pas d'argent de départ dans la commission des expositions. Le RCS n'a pas de recettes, ils aident seulement à organiser. L'exposition de Noël fait partie du groupe régional Nord-Ouest de la Suisse et n'est pas facturée par le RCS.

Myrtha Schuler :

Pour 2021, un déficit de CHF 34'793.00.00. Pour 2022, un déficit de près de CHF 75'000.00. Cela n'a pas de sens de refuser le budget 2023, mais il faut regarder le budget 2024. Elle recommande à l'assemblée d'accepter les comptes annuels et surtout de se focaliser sur le budget 2024.

Question de l'assemblée posée par Margrit Decoster :

À quoi correspondent les CHF 8'000.00 pour l'estimation de la valeur d'élevage ?

Explication de Karin Gerber : pour la base de données en ligne.

Monika Hauri :

Elle recommande d'accepter les comptes annuels 2022, mais demande des explications de la part des différentes commissions.

Commission de chasse :

Werner Haag : Les recettes sont générées par les examens, les dépenses sont donc liées aux recettes des finances d'inscription aux examens.

Cela signifie qu'en 2022, plus de frais de participation ont été budgétés, mais que les dépenses prévues pour les frais, etc. n'ont pas été aussi importantes que prévu.

Comme l'inflation aura également une influence sur les frais des juges d'épreuves, la commission des juges a déjà décidé d'augmenter les frais d'inscription en 2023, afin de s'assurer que le déficit soit ainsi couvert dans la mesure du possible.

Commission d'élevage :

Karin Gerber : La CC n'a pas encore pu consulter les comptes et ne sait donc pas où le déficit est apparu. Elle ne sait pas pourquoi la commission d'élevage a budgétisé 12'500.00 CHF pour le contrôle des portées, soit 7'000.00 CHF de plus que les 5'000.00 CHF initiaux. Mais elle ne sait pas non plus d'où vient le budget initial de 5'000.00 CHF. Aucun contrôle d'élevage n'a été effectué pendant Corona. Appel répété de Myrtha Schuler à regarder le budget 2023 de manière orientée vers les solutions.

Regula Lehmann : l'ensemble des comptes annuels, y compris les frais, sera à nouveau examiné de près et communiqué.

Hans Döbeli recommande de passer au vote.

Dieter Lüscher : Demande un formulaire de décompte uniforme pour les WT.

Peter Steffen accepte volontiers ce vote.

Hanspeter Bratschi demande la parole :

Les décomptes des commissions sont vérifiés par la commission. Comment se fait-il que Karin Gerber n'en ait pas connaissance ?

Les commissions n'ont pas pu présenter un budget équilibré depuis 2021/2022.

Dans ces conditions, il n'approuvera pas les comptes annuels. Il espère que les réviseurs ont vérifié cela en détail. Il y a des déclarations contradictoires au sein du conseil d'administration et cela ne peut pas être le cas.

Le rapport de révision de la société Wadsack est lu par Peter Steffen pour information.

Vote : les comptes annuels 2022 sont rejetés par 38 oui, 40 non et 19 abstentions.

La décharge est refusée par 28 oui, 50 non et 16 abstentions.

Point 7 – Approbation du programme d'activités 2023

Le programme d'activités 2023 a été publié sur le site internet.

Questions de l'assemblée par Julia Käser : programme d'activités très vaste, très nombreuses WT organisées par le RCS par rapport aux expositions, environ 3 fois plus. Proposition d'organiser moins de WT pour réduire les coûts.

Werner Haag : Ce serait tout à fait possible. Mais les WT's montrent un taux d'occupation très élevé, la plupart ont un bilan positif.

Vote pour les WT de Pierre Yves Lötscher : en principe, les retrievers sont des chiens de travail.

Remarque de Myrtha Schuler : les tests étaient complets, alors le résultat aurait dû être positif.

Werner Haag : Il y a depuis toujours un léger déficit dans la commission de chasse. Cela concerne notamment les examens de chasse. La question se pose de savoir si le RCS est en principe prêt à l'assumer.

Questions de Regula Bächtold :

Pourquoi les BLP sont-elles ouvertes à tout le monde ? Pourquoi l'examen après le tir n'a-t-il lieu qu'avec 2 participants (il devrait y en avoir 4) ?

Le programme d'activités est approuvé à l'unanimité par 109 voix pour.

Point 8 – Approbation du budget 2023

Peter Steffen explique que le budget n'est pas équilibré avec les seules cotisations des membres. Il faut plus de sponsoring, les dépenses WOW doivent être adaptées. L'augmentation des cotisations des membres génère déjà plus de départs.

Discussion :

Myrtha Schuler : Le budget 2023 doit être rejeté. Le comité directeur doit utiliser la possibilité d'établir un meilleur budget.

Bratschi HP : Le programme d'activités a été accepté, le budget 2023 doit donc être accepté. Pour le budget 2024, le programme d'activités doit être adapté en conséquence. Il se serait attendu à ce que les dépenses pour le secrétariat se reflètent dans des chiffres plus positifs des commissions.

Simon Lüscher : Question au conseiller juridique. Quelles sont les conséquences si le budget 2023 est rejeté et quelles sont les conséquences sur la capacité d'action du comité directeur.

Dimitri Papadopoulos explique : le comité directeur reste prudent et sa capacité d'action est limitée. Il doit orienter le programme d'activités avec prudence et convoquer une AG extraordinaire.

Voix de l'assemblée : faire le budget sur les propositions de 2022 n'a pas de sens.

Yvo Paganini : Les juges et les nuitées sont devenus plus chers (chiens d'avalanche). Il est certes possible de faire un bilan positif, mais l'argent a dû être récupéré de manière stratégique et il est nécessaire de faire de la publicité. Le RCS doit s'orienter vers 2024, avec des personnes qui peuvent agir de manière stratégique.

Regula Lehmann informe que le secrétariat a démissionné pour fin juin 2023. Il n'est pas certain que le secrétariat soit remplacé.

Peter Steffen explique que le budget 2023 est basé sur les expériences des années précédentes et n'a pas été construit sur la base de 2022.

Julia Käser : Questions sur les économies WOW sous forme de publicité.

Veronika Schwarz : Le comité directeur est sur le sujet. Il n'est pas facile de trouver des annonceurs.

Monika Hauri : Demande de vote.

Le budget est approuvé par 101 voix pour, 4 contre et 4 abstentions.

Point 9 - Fixation de la cotisation annuelle 2024

La cotisation annuelle reste la même.

Membre principal : CHF 85.00

Membre famille : CHF 55.00

Vétéran : CHF 70.00

Les cotisations pour 2024 sont approuvées par 106 voix pour et 3 abstentions.

Point 10 – Approbation des taxes

Les taxes restent inchangées.

Les taxes sont approuvées à l'unanimité par 109 voix pour.

Point 11 - Fixation de la compétence du comité directeur en matière de dépenses.

Martin Herzig : demande de quel montant il est question.

JM : Il n'y a pas de compétence en matière de dépenses, il n'y a donc pas de vote à ce sujet.

Point 12 - Décision sur les dépenses qui dépassent les compétences du comité directeur.

Aucune décision de ce type n'a été prise jusqu'à présent, ce point ne devrait donc pas être inscrit à l'ordre du jour.

L'assistant juridique Dimitri Papadopoulos recommande de regrouper ces deux points et de les voter ensemble. Cela signifie que le comité directeur n'a pas de compétence pour les dépenses qui ne sont pas mentionnées dans le budget.

Les points 11 et 12 de l'ordre du jour sont approuvés par 108 voix pour et 1 abstention.

Point 13 - Démissions du comité directeur et des commissions

Départs du comité directeur :

- **Peter Steffen**
- **Jürg Meier**
- **Werner Haag**
- **Thomas Schär**
- **Lucretia Watkins**

Veronika remercie personnellement et chaleureusement les membres du comité directeur pour le temps passé ensemble. Tous reçoivent un petit cadeau et une petite indemnité de départ. Les membres du comité directeur sont remerciés par des applaudissements nourris de l'assemblée.

Discussion

Maja Bindschedler : demande quelles sont les raisons pour lesquelles 5 personnes démissionnent en même temps du comité directeur.

Lucretia Watkins : sa non-réélection a déjà été annoncée il y a 2 ans, elle est déjà membre du comité depuis 10 ans. Reste dans la commission de chasse, pour autant qu'elle soit élue.

Werner Haag : en principe, le travail au sein de la commission lui fait plaisir, mais les attaques des membres sont violentes et il demande à l'assemblée de s'abstenir de telles attaques à l'avenir. Il a fait

des erreurs lors de la clarification de Jérémie Guéneau et en assume la responsabilité. De plus, il n'a pas bénéficié du soutien et de la confiance du comité directeur.

Jürg Meier : a aimé travailler pour le RCS. Une affaire personnelle entre lui et Regula Lehmann a conduit à la décision de démissionner et la confiance au sein du comité directeur a fait défaut.

Peter Steffen : Il avait l'espoir de pouvoir mettre en œuvre la vision de la charte élaborée. Les valeurs de la charte n'ont pas été vécues. L'alchimie au sein du comité directeur n'était plus bonne, c'est pourquoi il en a tiré les conséquences.

Thomas Schär : Il était conscient qu'il s'agissait d'un poste très intense. Il s'est retiré pour des raisons de santé et personnelles.

Intervention du public de Julia Käser : Regula Lehmann a fait un travail formidable cette année.

Proposition de Hans Döbeli : Thomas Schär doit devenir membre d'honneur. Thomas Schär est déjà membre d'honneur.

Prise de congé des commissions :

Commission d'élevage

- CC : **Colette Spicher** - organisation des tests de caractère et d'aptitude.

A travaillé pendant 10 ans pour la CC. Au RCS depuis 1995

- CC : **Christiane Sonny** - Responsable de la race Golden Retriever

Au RCS depuis 40 ans, 30 ans à la CC.

Ils sont remerciés par Karin Gerber en tant que représentante de la commission d'élevage et l'AG prend congé d'eux par des applaudissements nourris.

Commission de chasse

- **Départ de Jérémie Guéneau**

La commission de chasse informe de la démission de Jérémie Guéneau.

LW lit la lettre de Jérémie Guéneau.

Silvie Berger : Face à des reproches aussi massifs, le comité directeur devrait intervenir.

RL : Elle s'abstient de le faire, car Jérémie Guéneau a déjà démissionné.

Point 14 - Élections au comité directeur

A)

Réélection au comité directeur :

- **Veronika Schwarz**

Est élue avec 69 voix pour, 13 contre et 17 abstentions.

- **Manuela Schär**

Est élue avec 105 voix pour et 4 abstentions.

- **Regula Lehmann (présidente)**

Elle est élue avec 72 voix pour, 7 voix contre et 18 abstentions.

Des applaudissements nourris. Regula Lehmann remercie l'assemblée.

Élections au comité directeur

A l'exception de Simon Lüscher, les présentations ont été publiées sur le site Internet.

- **Karin Gerber codirection du CC**

Karin Gerber est élue à l'unanimité.

- **Sina Aebi co-direction CC**

Sina Aebi est élue à l'unanimité.

- **Iris Jorda, responsable des finances**

Iris Jorda est élue avec 1 abstention.

- **Simon Lüscher Responsable de la commission de chasse**

Simon Lüscher est élu avec 3 abstentions.

Martin Herzig demande à se présenter.

Karin Gerber, Sina Aebi, Iris Jorda et Simon Lüscher se présentent. Ils sont applaudis.

B)

Élection de l'organe de révision

Le comité propose la société T&R AG, dont le siège est dans le canton de Berne, pour 3 ans.

Hanspeter Bratschi demande des précisions sur les coûts.

Peter Steffen : Les frais se situent dans une fourchette de CHF 2'000.00.

L'organe de révision est élu avec 1 abstention.

Pause de midi de 13.00 à 13.45 heures

Point 15 - Élections dans les commissions

Réélection de la commission d'élevage :

- **Ugo Sprecher**
- **Livia Reich**
- **Denise Karp**
- **Claudia Schmocker**
- **Erika Geiser**

- Anita Mühlethaler

La commission d'élevage est élue in globo à l'unanimité et sous les applaudissements.

Nouvelles élections de la commission d'élevage

- Maria Isch
- Helga Schweizer

Elles ont été publiées sur le site internet.

Maria Isch et Helga Schweizer se présentent.

Maria Isch est élue à l'unanimité et par applaudissements à la commission d'élevage.

Helga Schweizer est élue à l'unanimité et par applaudissements dans la commission d'élevage.

Réélection de la commission des expositions

- Rahel Keller
- Heike Sulz-Leed
- Andrea Spicher
- Dorli Equilino
- Daniela Elstner

La commission d'exposition est réélue in globo à l'unanimité et sous les applaudissements.

Réélection de la commission de rédaction

- Doris Reck
- Beate Jurt-Muff
- Nicole Molenaar

La commission de rédaction est réélue in globo à l'unanimité et par applaudissements.

Réélection de la commission de chasse

- Beatrice Lötscher
- Lucretia Watkins-Mettler
- Hans Döbeli

La commission de chasse est réélue in globo avec 1 abstention et par applaudissements.

Point 16 - Élections des juges et des juges stagiaires

Ils ont été présentés sur le site internet et se présentent aujourd'hui à l'élection.

Candidat juge d'exposition : Joe Borges
Joe Borges est élu avec 1 abstention.

Responsable de l'examen de soudure : Margrit Decoster
Margrit Decoster est élue à l'unanimité responsable de l'examen de soudure.

Juge de caractère et de placement : Sina Aebi
Sina Aebi est élue à l'unanimité juge de caractère et de placement.

Juge de concours d'élevage : Jérémie Guéneau ne se représente pas.

Point 17 – Propositions des membres, des commissions et du comité directeur

Propositions du comité directeur

Il n'y a pas de propositions du comité directeur.

Proposition de la commission des chiens de sport

- **Proposition de compléter le règlement du Championnat suisse RCS et des épreuves ouvertes.**

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Proposition de la commission de chasse

- **1ère proposition pour adapter le règlement "Juges pour les Working Tests (WT)".**

La proposition est adoptée avec 2 non et 1 abstention.

- **2ème proposition pour l'introduction d'un règlement national pour les field trials "REGLEMENT POUR LES TRIALS DE TERRAIN SUR DU GAZ TIRÉ (A - EXAMEN)".**

La proposition est retirée car l'AGJ n'a pas donné son accord.

Propositions des membres

- **Margrit Decoster :**

1. demande de création d'une base de données

Margrit présente sa demande.

Le CC et le comité directeur conseillent de rejeter la demande.

Motif :

- Remplacement FileMaker prioritaire
- Protection des données / liste des étalons sur le site du RCS
- Clarification des coûts
- Cotisation annuelle Dogbase de Fr. 45.
- Tous les retrievers de Suisse mis en ligne

Juli Käser : Dogbase n'est souvent pas à jour. Il est possible de demander une licence à un autre club.

Karin Gerber : C'est la mission de la commission d'élevage pour les prochaines années.

La proposition a été rejetée par 31 voix pour, 50 voix contre et 4 abstentions.

● **Martin Kuse**

2ème proposition de modification du règlement d'élevage et de sélection du RCS.

Martin Kuse retire la proposition, car le CC a déjà constitué un groupe d'experts pour une révision du test de caractère et d'aptitude.

Point 18 - Honneurs et nominations de vétérans RCS (25 ans d'adhésion au RCS) et de membres d'honneur RCS et résultats

Honneurs et nominations de vétérans RCS (25 ans d'adhésion au RCS)

Le statut de vétéran RCS n'existe plus.

Vétérans

Les membres qui sont au RCS depuis plus de 25 ans sont automatiquement maintenus en tant que vétérans.

Le statut de vétéran est également rempli si l'on est membre d'une autre section depuis plus de 25 ans, mais pas encore du RCS.

Membres d'honneur

Proposition du comité directeur d'accepter Christiane Sonnay comme membre d'honneur.

Christiane Sonnay est élue membre d'honneur à l'unanimité et par applaudissements.

Résultats

Simon Lüscher se charge des hommages aux vainqueurs

Trophée suisse

Beginner :
1. Fabienne Darms avec Kornay Hunting Harpers Loon
2. Christa Zweifel Brackenwood Grateful Nuri
3 : Franziska Bongni Onya of Eleven Creek

Novice :
1. Christa Dietz Huel's Hunters Omary
1. Ivo Paganini Aspen of Hunting Castle
3. Martin Wiederin Brown Hunt's Finnis
3ème Dagmar Ineichen Lory of Roughcorner Castle

Open :
1. Guido Picenoni avec Kornay Hunting Don Camillo
2. Ruben Krausz avec Limcreek Eyron Stark
3ème Gisela Thaler avec von der Mohnenfluh Avani

Vainqueur du classement général de la Coupe des Alpes

1. Guido Picenoni avec Kornay Hunting Don Camillo

2. Christa Zweifel avec Brackenwood Grateful Nuri
- 3ème Gisela Thaler avec von der Mohnenfluh Bima

Trophée Challenge Flatcoat

1. Sven Bosshard avec Solveigh Never Touching Ground
 2. Anna Censi avec Baghira vom Waldenblick
 3. Yasmina Zuberbühler avec Almanza Secret of Success
-

Point 19 de l'ordre du jour - Divers

Marie-Jeanne Zablonnier propose de mettre le WOW électroniquement sur la page d'accueil.

Veronika Schwarz : L'enquête WOW n'a pas encore été évaluée.

Conclusion de la présidente : un règlement intérieur sera établi.

Regula Lehmann remercie l'assemblée.

Clôture de l'AG : 14h45

Retriever Club Suisse (RCS)



Regula Lehmann
Présidente



Monika Schibli Sutter
Rédactrice du procès-verbal